

Les chambres d'agriculture

COMPRENDRE

Contexte et enjeux

Créées en 1924, les chambres d'agriculture sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des élus professionnels qui représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier.

Objectifs généraux

Les missions des chambres d'agriculture sont définies dans l'article L510-1 du Code rural et de la pêche maritime :

- 1- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- 2- Accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- 3- Contribuer par les services qu'elles mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la lutte contre le changement climatique ;
- 4- Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales ;

AGIR

• Stratégie générale

Les chambres d'agriculture sont représentées au niveau national par les chambres d'agriculture France (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture), au niveau régional par les chambres régionales d'agriculture et au niveau départemental par les chambres départementales d'agriculture. L'un des grands axes stratégiques des chambres d'agriculture est de « coordonner les filières existantes alimentaires et non alimentaires et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs ».

A l'horizon 2025, les chambres d'agriculture France prévoient notamment d'accompagner 1000 projets de filière pour de nouveaux débouchés, de contribuer à 150 projets de recherches et développement nationaux ou européens et accompagner 15 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité.

Glossaire

APCA : Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

• Outils



PROAGRI : Les chambres d'agriculture qui accompagnent les agriculteurs par une offre de services, conseils, formations, solutions numériques.



TERRALTO : Les chambres d'agriculture qui accompagnent également les projets des collectivités territoriales à travers une offre d'expertise dans différents domaines (aménagement d'espace, accompagnement des projets de territoire, valorisation de produits locaux, transition énergétique, le climat et la qualité de l'air ou encore l'économie circulaire...)

Représentation de l'agriculture et du monde rural : Elles représentent aussi les intérêts agricoles de leur périmètre auprès des pouvoirs publics.

Actions européennes et internationales : Elles représentent l'agriculture française auprès des instances européennes. Elles participent aux travaux des instances européennes professionnelles ; à différents réseaux techniques européens et à des missions ou des projets de coopération internationale.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site de la chambre d'agriculture: <https://chambres-agriculture.fr/>

Cadre réglementaire

- Article L510-1 CRPM du Code rural
- Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014

Chiffres clés

- > 103 établissements : 1 chambre d'agriculture France, 89 chambres départementales ou interdépartementales, 13 chambres régionales et de région
- > 4 200 élus
- > 8 200 collaborateurs

PORTRAIT D'UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'exemple de la Chambre d'agriculture du Cher : ses actions pour valoriser le chanvre dans la région Centre-Val de Loire



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

La valorisation et la structuration des filières locales de produits issus de l'agriculture sont des enjeux de taille sur lesquels les chambres d'agriculture sont investies.

La région Centre Val de Loire pilote le programme CAP Filière Grandes Cultures dont l'objectif est de réaliser la transformation de la filière Grandes Cultures à travers les trois axes stratégiques suivants dont le programme d'actions est décliné sur 4 ans :

- **AXE 1 : Gagner en compétitivité et durabilité afin de pérenniser les entreprises, réussir la transition agro-écologique**
- **AXE 2 : Mettre en place des chaînes de valeurs territoriales, créer de la valeur ajoutée, adapter les filières d'excellence aux évolutions locales et internationales**
- **AXE 3 : Communiquer et informer**

Le projet Emerchanvre porté par la chambre d'agriculture du Cher est financé par le programme régional CAP Filière Grandes Cultures. L'objectif d'Emerchanvre est de favoriser l'émergence et de structurer la filière chanvre dans la région Centre-Val de Loire. Afin de travailler sur l'ensemble des domaines dans lequel le chanvre peut être utilisé, la Chambre d'agriculture a constitué 4 principaux groupes de travail :

- Groupe valorisation de la graine de chanvre (chênevis)
- Groupe nouvelle application de la paille de chanvre
- Groupe utilisation du chanvre en bâtiment
- Groupe amont agricole



Le groupe « bâtiment » co-animé par Envirobat centre et la DREAL Centre-Val de Loire a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de la filière chanvre et structurer la filière localement du début jusqu'en fin de chaîne. La culture du chanvre présente divers aspects intéressants pour les agriculteurs et l'environnement (faibles besoins en eau et fertilisants, couverture rapide du sol, aucun traitement phytosanitaire requis, refuge de biodiversité, stockage carbone...). Si la filière commence à être bien agencée au niveau national, un travail est encore à réaliser pour la structurer régionalement. Pour ceci, le groupe de travail bâtiment s'est organisé en trois grands temps de travail :

- Un premier temps dédié à la collecte de connaissance avec la mise en place d'outils de veille, des questionnaires, entretiens et échanges entre partenaires ;
- Un deuxième temps de réflexion réunissant divers acteurs avec des champs pluridisciplinaires : synthèse, plan d'action, mise en œuvre idées, actions ;
- Un troisième temps destiné à construire un modèle pour la filière chanvre à l'échelle régionale : stratégique, économique et organisationnel.

EN BREF :

Les plus :

- La culture du chanvre présente des intérêts agronomiques et environnementaux aujourd'hui largement reconnus.
- Un portage politique fort et un intérêt réel des agriculteurs.

Les moins :

- Pas d'unités de défilage industrielles à l'échelle de la région, mais des solutions existent en lien avec des unités voisines pour fournir les filières en produits régionaux

PARTENAIRES :

Envirobat Centre, DREAL Centre-Val de Loire, 6 partenaires du monde agricole et une vingtaine d'acteurs associés au projet (industriels, collectivités, ...)

POUR ALLER PLUS LOIN

Site de la chambre d'agriculture du Cher : <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/>

CONTACTS

- Sites & Cités remarquables de France : reseau@sites-cites.fr
- Anah : Cveta Kirova, Chargée de mission, Direction de l'expertise et des politiques publiques - cveta.kirova@anah.gouv.fr

PUBLICATION 2021

Rédaction : Sites et Cités suite à un entretien avec Florent Brac de la Perrière, Conseiller bois-énergie, biomasse, agroforesterie, Sous Direction Environnement Filières et Territoires, Chambre d'agriculture du Cher
Crédits illustrations : Chambre d'agriculture du Cher

